

DINAMIC asbl

Demande de modification d'agrément

L'ASBL DINAMIC a été agréée au 1^{er} janvier 2022 pour la filière « animateur-trice de groupes » pour 9.000 heures. Bien qu'ayant introduit une demande pour 12.000 heures, la décision ministérielle a été de réduire le nombre d'heures agréés pour tenir compte des contraintes budgétaires et des demandes d'agrément introduites par d'autres opérateurs. La demande de modification 2023 porte sur cette augmentation à 12.000 heures.

Organisme

Code postal, localité : Chaussée de Wavre, 4 – 5030 GEMBOUX

Présidente du Conseil d'administration : Mme Fanny DEFOSSEZ

Présentation générale du centre

L'ASBL Dispositif d'Insertion via l'Animation Mobilisant Individus et Collectivités (**DinAMIC**) est fondée sur l'expertise de projets menés par l'ASBL COALA dont plusieurs professionnels sont devenus aujourd'hui administrateurs et formateurs de **DinAMIC**.

COALA est actif dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse, depuis 1988. Dans un premier temps, l'ASBL est concentrée sur l'accueil d'enfants en centres de vacances, en écoles de devoirs, avec les habilitations et agrément de l'ONE et de la DG culture de la FWB.

A partir de 1995, l'ASBL forme des jeunes au **brevet d'animateur et de coordinateur de centre de vacances** (BACV et BCCV), des accueillants-es extrascolaires et des responsables de projets (Accueil Temps Libre ou ATL).

Depuis 2007, elle est en partenariat avec le FOREM, dans le cadre d'appels à projets dont celui à destination des PTP (programme de transition professionnelle) actif avec Nivelles, Charleroi, Mouscron, Tournai, Arlon soit plus de 1500 personnes différentes formées chaque année. Des accords de formation de personnes sous statut ALE sont également nombreux.

Plusieurs professionnels de COALA ont désiré pouvoir aller plus loin dans l'accompagnement personnel avec la volonté de réduire les inégalités socio-économiques par la remise au travail. Le but est de promouvoir, soutenir, impulser et faciliter l'insertion professionnelle, sociale et culturelle d'adultes peu qualifiés, par des dispositifs formatifs et des stages, entre autres, dans le secteur de l'enfance, la jeunesse et la formation.

Avec l'évolution du projet, il est devenu **essentiel d'inscrire cette formation dans un cadre adapté** qui valorise et reconnaît la démarche des stagiaires : **l'Insertion Socio-Professionnelle**.

Avant la création de l'ASBL DinAMIC, **le potentiel et les besoins de Gembloux et de ses alentours ont été analysés** : Gembloux est en pleine expansion. Les familles s'y établissent en nombre, de nombreuses écoles et structures, offrant des services d'accueil temps libre pour les enfants, ont un besoin de personnel qualifié. L'offre de formation pour des jeunes et des adultes éloignés de l'emploi et de la formation peut être renforcée dans les environs de Gembloux. D'un point de vue pratique, les locaux sont situés à 1' à pied des gares (SNCB, TEC).

L'ASBL DinAMIC a vu le jour officiellement par le dépôt de ses statuts le 18 janvier 2018, avec l'appui d'institutions et de partenaires ayant perçu l'intérêt et la pertinence du projet. L'ASBL DinAMIC entend proposer un programme de formations de qualité, dans un secteur porteur, avec un encadrement renforcé et la garantie d'un accompagnement individualisé accessible psycho socio économiquement. Elle propose une pédagogie active et participative particulièrement adaptée au public CISP (rencontres, expérimentations, accompagnement social, remise à niveau) et la possibilité d'acquérir de l'expérience dans la mise en œuvre de projets d'encadrement, d'animations lors de stages dans la

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – DINAMIC asbl

région ou au sein d'un réseau de partenaires. Le projet s'articule autour de neuf valeurs prioritaires de : respect, autonomie, entraide, citoyenneté, coopération, bienveillance et en priorité celles de l'insertion, la créativité et de l'action.

Le stagiaire est au centre de la formation, écouté dans ses besoins, ses attentes et invité à être acteur pour prendre des responsabilités. L'ASBL accompagne la personne dans la définition de son projet professionnel vers un emploi durable et de qualité ou vers une formation. Par l'élaboration de son programme de formation individuel (bilan social, PIF et P. post formation) ; par des temps constructifs et de renforcement personnel ; vers la citoyenneté et l'autonomie pour gérer sa situation sociale et économique.

A sa création, l'ASBL DInAMIC propose la filière animateur-trice de groupes pendant +-8 mois (métier d'avenir : étude du Forem de 2018). Le public est constitué d'adultes éloignés de l'emploi et de la formation répondant aux conditions d'accès à un CISP, désireux d'orienter leur projet socio-professionnel et souhaitant travailler dans l'accompagnement, l'encadrement et l'animation. Les stagiaires animateurs-trices sont amenés à organiser et réaliser des activités créatives, culturelles et/ou de loisirs dans divers contextes visant le développement global de l'enfant.

Cette filière vise l'insertion professionnelle et sociale et débouche sur l'attestation d'accueillant-e extrascolaire exigée par l'ONE pour exercer la fonction, sur l'habilitation de surveillant et, si le stagiaire s'y inscrit dans son parcours, sur le Brevet d'Animateur en Centre de Vacances homologué par la FWB (BACV) rencontrant les exigences décrétales sectorielles d'accès à certains emplois. Ces reconnaissances officielles sont un atout indéniable pour une mise à l'emploi.

Demande de modification d'agrément CISP : demande d'augmentation d'heures.

Filière 1 : Animateur·trice de groupes

Type de filière : DEFI – Formation professionnalisante

Avis antérieur de la CEF (2021) : Favorable

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	191,90
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	266,00
	dispensées par un organisme partenaire	154,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	203,60
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	316,40
Accompagnement social	dans votre organisme	146,30
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		1278,20

Nombre d'heures souhaitées pour l'agrément en 2022 : 12.000

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 16 (entrées par session)

Nombre de sessions par an : 1

Public cible spécifique : Tout public
Les personnes éloignées de l'emploi et de la formation.

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Connaissances du développement global de l'enfant, attitudes éducatives, dynamique de groupe, gestion des comportements difficiles, communication, parents partenaires, contexte métier et cadres législatifs...visés dans les savoirs du métier. Déontologie, hygiène, vie pratique, citoyenneté, émancipation sociale, remise à niveau en français, mathématique, informatique...

Les **méthodologies** montrant transversalement les **savoirs être** de l'animateur de groupes valorisent et motivent la participation active des stagiaires. Mises en situation, exercices, débats... qui sont suivis de moments réflexifs faisant émerger les ressentis, puis l'analyse de ce qui s'est passé, des leçons que l'on en tire et enfin comment on utilise cela dans le métier. Supports attractifs (outils pédagogiques sélectionnés ou créés en équipe, défi collectif, vidéo...). Références théoriques et techniques (référentiels de l'ONE, publication sectorielle et des ministères, bibliothèque pédagogie...). Réseau pour un professionnel spécialisé dans un domaine technique (conteur, musicien, jongleur, psychomotricien...) Moments de visites/découvertes (service jeunesse, ludothèque, école de devoirs, centre de jeunes, maison de l'emploi...) et de formations par des experts techniques.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire : Néant

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique visera l'ensemble des **aptitudes aux métiers et la préparation aux divers stages** et l'exploitation des expériences acquises en stage. Afin d'en faire émerger les savoirs être et faire l'analyse critique personnelle et collective du stage, évaluation personnelle et du formateur sur la mise en pratique de la méthodologie du projet, le partenariat, la participation, l'organisation d'activités et d'animations dans divers contextes, les techniques d'animation de loisirs créatifs, jeux, sports...

Pour devenir surveillant habilité, DInAMIC est formé par la police Orneau-Mehaigne à donner cette formation que le Bourgmestre habilite. Pour devenir accueillant extrascolaire, nous formons les stagiaires et nous délivrons l'attestation d'accueillant extrascolaire grâce à notre partenaire COALA qui a l'habilitation de l'ONE.

Les stagiaires ne pouvant pas réaliser le BACV en résidentiel avec COALA (2x1sem puis 2x1sem récup =154h), suivent les mêmes contenus avec DInAMIC à Gembloux (sans résidentiel et donc en 2x 2semaines de 38,5h= 154h) ; l'équipe préparera avec eux leur dossier de demande d'équivalence au BACV délivrée par le Ministre de la jeunesse sur avis de la Commission d'avis relatifs aux centres de vacances.

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

Pour le **Brevet d'Animateur en Centre de Vacances (BACV)**, nos stagiaires font deux sessions BACV avec COALA asbl qui détient l'habilitation à la délivrance du Brevet de la FWB. **Le brevet est obligatoire pour 1 sur 3 du personnel d'encadrement des Centres de Vacances et permet l'accès à d'autres secteurs comme les EDD et l'ATL.** Cette formation a la particularité de devoir, par décret, être vécue en résidentiel. Nous proposerons aux stagiaires en charge de famille la possibilité d'inscrire leurs enfants dans un séjour en parallèle.

Le décret Centre de Vacances prévoit au moins **150h de formation** (Min. 75h théorique en résidentiel dont une période d'au moins 40 h et min. 50 h théorique en résidentiel en minimum 2 et maximum 6 périodes, entrecoupées ou suivies d'une éventuelle seconde période de stage pratique) ; et de **150h de stage**. Le résidentiel permet de comprendre la dynamique collective et d'apprendre l'organisation de séjours et camps. Les journées de formation sont plus longues (8h-20h). Nous comptabilisons onze heures de formation par journée de formation résidentielle.

Concrètement les deux sessions BACV sont organisées par COALA et un membre de l'équipe DInAMIC accompagne les stagiaires en formation et au niveau social.

Stages d'acculturation

- ✓ **90h en Centre de vacances** (obligation pour obtenir le brevet) pendant les congés de printemps
- ✓ **83,6h toutes les après-midis de 5 semaines en Accueil Temps Libre (en mai)** (Ecole de devoirs, Extrascolaire, ASBL...)
- ✓ **1 semaine (mi-juin)** lieux de stages proposés par DInAMIC et déterminé selon le projet individuel aussi diversifiés que les lieux d'emplois potentiels : extrascolaire, centre culturel, de jeunes, de vacances, école de devoirs, Organisation de Jeunesse, bibliothèque, Centre d'Expression et de Créativité, ferme d'animation, ludothèque, médiathèque, musée, ONG, terrain d'aventure, intergénérationnels, tourisme... Lieux proches de DInAMIC ou accessibles en transport en commun ou proche du lieu de vie du stagiaire.

Les stagiaires seront accompagnés dans la recherche de stages, et évalués dans leur compréhension de l'institution, leur participation active au projet global de l'institution, à la dynamique d'équipe à laquelle ils participent, les savoirs être mis en œuvre, l'analyse critique de leur stage, l'autoévaluation qu'ils en font. Ils sont suivis par DInAMIC et une personne référente expérimentée en animation de groupes issue de l'institut de stage.

Stages de formation professionnelle

- ✓ **2 x 2 semaines** se déroulent durant les congés scolaires d'été et sont dédiées à l'obtention du BACV en séjours ou en camps ou dans des plaines de vacances. Les stagiaires devront être présents durant la totalité du séjour, du camp ou de la plaine et participer aux préparations et évaluations en équipe d'animation.

- ✓ **4 jours mi-septembre** préparent **3 semaines d'octobre de stage professionnel** dans un ou les lieu(x) déterminé par le stagiaire et l'accompagnateur social sur base du plan de formation individualisé. **Les 2 semaines comprises entre les 4 jours et les 3 semaines** permettent au stagiaire de préparer son chef d'œuvre adapté au lieu de stage où le cas échéant un dernier changement de lieu.

Ces stages très complets vont permettre l'expérience professionnelle visant l'acquisition des compétences, aptitudes professionnelles exigées pour le métier. L'ensemble des compétences, savoirs, savoirs-être et savoirs faire seront évalués. Le stagiaire est suivi par DInAMIC pour préparer son stage, le réaliser et l'évaluer. Une personne référente sur le lieu de stage issue de l'institution sera un professionnel effectuant ou ayant une grande expérience d'animation de groupes. Il devra participer à l'évaluation du stage.

Justification du dépassement : Nous ne dépassons pas le volume et la durée de stage.

Toutefois, nous attirons votre attention sur une spécificité du métier, du décret Centre de Vacances et de la commission paritaire 329.02 socioculturelle qui prévoient des temps de travail en résidentiel (séjours, camps...), des déplacements, des séjours à l'étranger, en soirée, weekend et jours fériés. Nous comptabilisons donc comme ces textes l'indiquent un maximum de 11h par journée en résidentiel. Et nous avons prévu une semaine de récupération (non comptabilisée dans les heures de formation) après les moments de formation BACV qui sont en résidentiel et qui débutent et se terminent les weekends.

Accompagnement social dans l'organisme

L'accompagnement social a lieu, en groupe ou en individuel (respect de la confidentialité même vis-à-vis des formateurs) selon l'objet, **au min.1x/ semaine** (plus si besoin ou à la demande du stagiaire, sauf stage). Il a, entre autres, pour objet d'échanger sur les **freins éventuels à une participation active** (raison personnelle, matérielle...). L'accompagnateur va mettre le stagiaire en projet pour lui permettre de résoudre ses problèmes, durant ce temps et avec l'accompagnateur. Ce dernier a un rôle formatif indirect visant **l'autonomie et l'émancipation sociale**. Un relais peut être passé ou il peut être proposé au stagiaire de faire seul ou ensemble les **démarches vers l'intervention d'un tiers plus compétent** pour lui permettre de surmonter ses difficultés. Dans ce cas, un suivi et retour sont réalisés (le planning familial proche du domicile ou rencontrant les valeurs du stagiaire, un centre médical, le CPAS, maison de l'emploi, maison de justice, médiateur, CAI...). C'est aussi un temps pour le **PIF**. Cet outil spécifique permet aux formateurs, à l'accompagnateur social et au stagiaire de **visualiser l'état actuel, l'évolution, les prochains objectifs du stagiaire** ainsi que les **évaluations** de chacune des parties sur chacune des compétences.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire : Néant

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

COALA ASBL :

- ✓ COALA forme nos stagiaires au BACV car l'asbl est agréée FWB ministère de la jeunesse pour délivrer le brevet d'animateur en Centre de vacances.
- ✓ Location des locaux à prix modérés pour le lancement du projet.
- ✓ Soutien pédagogique : par son expertise sectorielle et technique.
- ✓ Commande de formations.

CPAS de Gembloux : Avis favorable pour la diffusion de l'information et l'envoi d'un public visé, décidé lors du Comité Spécial du service Social du 03.07.2018. Le CSSS a émis un avis positif sur ce dossier et a décidé d'une diffusion de l'information et de l'envoi du public cible. Ils ont marqué un intérêt pour ce projet formatif intéressant.

CPAS de Grez-Doiceau : Avis favorable pour la diffusion de l'information, l'envoi d'un public visé et les contacts favorisant un accompagnement social cohérent des stagiaires, décidé lors de notre rencontre avec Amandine Conard le 20 juin 2018 du service insertion commun aux CPAS de Grez- Doiceau, Incourt, Walhain et Chastre, « Cluster de l'Escale ».

CPAS de Chastre et de Walhain : Avis favorable pour la diffusion de l'information et l'envoi d'un public visé, décidé lors de notre rencontre avec Madame Emmanuelle Kooy le 20 juin 2018.

Zone de Police Orneau :

- Former l'équipe de DInAMIC à former les stagiaires ou venir former les stagiaires à devenir Surveillant habilité, décidé lors d'échange de courriel et de contact téléphonique avec Monsieur Boswell.
- Accord et demande de Monsieur le Bourgmestre Benoit Dispa adressée à Monsieur Claude Bottamedi, commissaire divisionnaire de la Zone de Police Orneau-Mehaigne, afin qu'il analyse notre demande de collaboration et qu'il puisse déterminer sous quelle forme la plus appropriée celle-ci peut être développée (courrier du 27 juillet 2018).

Service Entraide Migrant : Accord lors de la rencontre du 5 juillet 2018 pour soutenir l'équipe de DInAMIC sur les questions d'interculturalité, informer leurs publics de l'offre de formation et nous envoyer des stagiaires.

Excepté jeunes : Accord avec Mme Betty Hainaut pour accueillir des stagiaires et nous envoyer des stagiaires.